

BEP Agent de Maintenance de Matériels

Diagnostic

(Matériels de parcs et jardins)

Session 2005

Cahier des charges en vue de la
préparation de l'épreuve :

EP3 : Diagnostic

	Session 2005	Code		
Examen et spécialité	BEP Agent de maintenance de matériels (Matériels de parcs et jardins)			
Intitulé de l'épreuve	EP3 : Diagnostic.			
Cahier des charges	Epreuve Ponctuelle Pratique	Durée 3 heures	Coefficient 3	N° de page / total 1/5

1 – Note à l'attention des centres d'examen.

Ce cahier des charges a pour objet de préciser les modalités d'organisation de l'épreuve EP3 *Diagnostic* du BEP Agent de maintenance de matériels - dominante matériels de parcs et jardins.

Les formateurs du centre d'examen ont la responsabilité, en conformité avec les recommandations du cahier des charges, de préparer les supports matériels nécessaires pour l'épreuve EP3.

Le cahier des charges précise les obligations suivantes :

- Les ressources mises à la disposition du candidat.
- Les activités qui devront être menées par le candidat.
- Les compétences évaluées.

La durée globale de l'épreuve EP3 est de 3 heures.

La page 5/5, fiche de compte rendu à remettre au candidat le jour de l'épreuve, est à reproduire en format A3.

2 - Recommandations globales pour l'épreuve EP3.

Épreuve EP3

Activités de diagnostic.

Les conditions de délivrance du diplôme précisent que l'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : C 2-1, C 3-1, C 3-2, C 3-3, C 4-2, C 4-3.

Pour la session 2005, seules les compétences suivantes seront évaluées dans le cadre de la certification:

- C 2-1 : Analyser et interpréter
- C 3-1 : Mettre en oeuvre
- C 3-2 : Diagnostiquer
- C 3-3 : Contrôler et mesurer
- C 4-2 : Conseiller l'utilisateur
- C 4-3 : Rendre compte d'une activité professionnelle

		Session 2005	Code	
Examen et spécialité	BEP Agent de maintenance de matériels (Matériels de parcs et jardins)			
Intitulé de l'épreuve	EP3 : Diagnostic.			
Cahier des charges	Epreuve Ponctuelle Pratique	Durée 3 heures	Coefficient 3	N° de page / total 2/5

3 – Matériels mis à la disposition du candidat.

Les matériels les plus couramment utilisés dans la spécialité seront privilégiés.

- Tondeuse (autotractée, tractée, poussée)
- Micro tracteur
- Tronçonneuse, taille haie, souffleur...

Systèmes ou sous systèmes à mettre en défaillance :

- Circuit de démarrage
- Circuit de charge
- Signalisation
- Moteur
- Allumage
- Carburantion...

Les défaillances doivent être représentatives de celles rencontrées dans le métier.

4 - Diagnostic

4.1 - On donne

Pour le déroulement de cette épreuve, le centre d'examen devra mettre à la disposition du candidat les données cochées dans le tableau ci-dessous.

Un matériel présentant une anomalie de fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/>
Le manuel de réparation correspondant au matériel.	<input checked="" type="checkbox"/>
L'outillage de diagnostic (multimètre, compressiomètre, contrôle d'étanchéité...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Les conditions nécessaires à la rédaction du compte rendu à proximité du poste. (table, chaise ..)	<input checked="" type="checkbox"/>
La fiche de compte rendu à remplir par le candidat le jour de l'épreuve. (Un exemple page 5/5 du cahier des charges.	<input checked="" type="checkbox"/>

	Session 2005	Code		
Examen et spécialité	BEP Agent de maintenance de matériels (Matériels de parcs et jardins)			
Intitulé de l'épreuve	EP3 : Diagnostic.			
Cahier des charges	Epreuve Ponctuelle Pratique	Durée 3 heures	Coefficient 3	N° de page / total 3/5

4.2 - On demande :

La fiche de compte rendu proposée en page 5/5 du cahier des charges est conçue à partir des activités menées par le candidat au cours de l'épreuve EP3. Les activités cochées et repérées d'une lettre dans le tableau ci-dessous constituent pour cette présente session une obligation. A chaque lettre correspond une ou plusieurs compétences évaluées (cf 4.3).

Par ailleurs, rien ne s'oppose à ce que les formateurs, dans une logique de cohérence, prévoient d'autres activités non évaluées en plus de celles cochées.

LISTE DES ACTIVITES		Rep
Identifier le matériel	<input type="checkbox"/>	A
Mettre en œuvre le matériel	<input type="checkbox"/>	B
Observer les dysfonctionnements	<input checked="" type="checkbox"/>	C
Emettre des hypothèses de pannes et proposer les moyens de les validées	<input checked="" type="checkbox"/>	D
Appel Jury		
Valider les hypothèses de pannes par des contrôles ou mesures sur le matériel	<input checked="" type="checkbox"/>	E
Etablir le compte rendu écrit de l'intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	F

4.3 - On exige

Rep	Compétences	Indicateurs de réussite – critères (données quantitatives)	Barème
B	C31	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles préliminaires à la mise en œuvre, l'identification des commandes ont été réalisés. - Les procédures de sécurité prescrites par le constructeur ont été respectées. 	
C	C32	<ul style="list-style-type: none"> - Les dysfonctionnements présents sur le matériel ont été constatés. 	/6
D	C 32	<ul style="list-style-type: none"> - Les hypothèses de pannes proposées sont en relation avec le ou (les) dysfonctionnement(s) présent(s) sur le matériel, - Le ou les éléments défailants sont identifiés. 	/8
E	C 33	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des appareils de contrôle est adapté, - La méthode de contrôle est conforme, - Les mesures sont précisées. 	/4
F	C 43	<ul style="list-style-type: none"> - Les explications écrites fournies par le candidat sont exploitables. 	/2

		Session 2005		Code
Examen et spécialité		BEP Agent de maintenance de matériels (Matériels de parcs et jardins)		
Intitulé de l'épreuve		EP3 : Diagnostic.		
Cahier des charges	Epreuve Ponctuelle Pratique	Durée 3 heures	Coefficient 3	N° de page / total 4/5

FICHE DE COMPTE RENDU	N° candidat :	Poste n°	Note /20	
Symptômes de pannes(donnés par le jury) :	Rep C - Constatations pendant l'essai : Note/ 6 Système ou sous système mis en cause :			
Rep D – Hypothèses de pannes/ 8	Ordre des contrôles	Rep E – Validation des hypothèses Note/ 4		
		Type de contrôles	Résultats des contrôles	Valeurs de référence
Rep F		Note/ 2		
Description de la défaillance :		Description de la remise en conformité :		
Observations et signatures des examinateurs :				